

- **Référence du concours** : A2A41
- **Corps** : Ingénieur d'études (IGE)
- **Nature du concours** : concours interne
- **Branche d'activité professionnelle (BAP)** : A « Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement »
- **Famille professionnelle** : Biologie et santé, Sciences de la vie et de la terre
- **Emploi type** : Ingénieur·e biologiste en traitement de données
- **Nombre de postes offerts** : 1
- **Localisation du poste** : La Rochelle Université / Observatoire Pelagis - UAR 3462 LRUniv/CNRS
- Définition et principales caractéristiques de [l'emploi type sur Internet](#)

Inscriptions

- **Ouverture des inscriptions** (demande dossier de candidature) : **mars 2024 à 12h00**
- **Site internet** : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>
- **Clôture des inscriptions** (renvoi du dossier au centre organisateur) : **avril 2024 à 12h00**

Missions

Assurer la mise en œuvre de campagnes d'observations de la mégafaune marine, au travers de survols aériens

Activités principales

- Appliquer les protocoles d'observation et les procédures de validation avec les logiciels (SammoA, SammoB) et les Plugins Qgis développés par l'Observatoire
- Former les observateurs
- Préparer la logistique des campagnes au travers du maintien du dialogue avec le prestataire aéronautique et les observateurs
- Réaliser des sessions de survol et en amont, la veille météorologique ; assurer le rôle de chef de mission, et encadrer les observateurs
- Superviser la collecte, la validation, la bancarisation ainsi que la qualité et la traçabilité des données
- Cartographier les résultats, réaliser les statistiques descriptives et rédiger les rapports de campagne
- Développer les outils numériques en relation avec les partenaires techniques
- Participer au développement du Système d'Information pour le volet observations en mer
- Diffuser et valoriser les résultats sous la forme de rapports d'études et/ou de communications scientifiques auprès des maîtres d'ouvrage et partenaires financiers
- Assurer la veille scientifique et technologique

Connaissances

- Contraintes et réglementation liées aux campagnes aériennes
- Identification et écologie des oiseaux et mammifères marins
- Cadre légal et déontologique
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité (SammoA et SammoB)
- Former les utilisateurs à ces logiciels et en garantir le bon usage
- Traiter les données issues des observations

Compétences comportementales

- Capacité de raisonnement analytique
- Capacité d'adaptation
- Autonomie/Confiance en soi
- Capacité de dialogue
- Maîtrise de soi et capacité à arbitrer dans des situations complexes

Conditions particulières d'exercice

- Interactions indispensables avec l'ensemble des interlocuteurs
- Travail embarqué fréquent sur plateforme avion et bateau
- Disponibilité pour missions de longues durées (plusieurs jours à plusieurs semaines)

Environnement de travail

[L'Observatoire PELAGIS](#) est une Unité Mixte du CNRS et de La Rochelle Université, en partenariat avec le Ministère en charge de l'Écologie. Il résulte du rapprochement en 2011 des activités de suivi des populations de mammifères et d'oiseaux de mer conduites depuis près de 50 ans à La Rochelle par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) et à Chizé par le [CEBC](#) (Centre d'Etude Biologique de Chizé, CNRS / La Rochelle Université).

Grâce aux observations en mer, la collecte de données, et les analyses biologiques d'oiseaux et de mammifères marins, PELAGIS fournit à la société des informations essentielles à la protection de la biodiversité. Face à l'augmentation des échouages de dauphins sur côte atlantique, l'observatoire est en première ligne pour répondre aux enjeux sociétaux.

Conditions d'admission à concourir

[Article 26 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985](#)

- Conditions générales d'accès à la fonction publique (art. [L321-1](#), [L321-2](#) et [L321-3 du Code général de la fonction publique](#)),
- Aucune condition d'âge et de nationalité
- Être fonctionnaire ou agent de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent ou de la fonction publique hospitalière, ou être militaire ou magistrat, ou être en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale,
- Être, à la date de la première épreuve en position d'activité à temps complet ou à temps partiel, en détachement, en position d'accomplissement du service national ou en congé parental,
- Condition d'ancienneté au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé : 5 années au moins de services publics